

LASNE NATURE

BULLETIN TRIMESTRIEL PUBLIE PAR L'ASBL "LASNE NATURE" • RUE D'OTTIGNIES 6 • 1380 LASNE
TELEPHONES: 633 38 16 - 633 30 24 • BANQUE: 001-2326233-55 DE LASNE NATURE ASBL

JUIN - JUILLET - AOUT 1992 • N° 10 • Editeur responsable: Y. DELAIN - 11 rue de Ceroux - 1380 Lasne

RESERVE NATURELLE: LA DERNIERE LIGNE DROITE

Des réserves naturelles existent dans notre pays et s'étendent parfois sur de grandes superficies. Elles sont souvent acquises par des associations nationales comme le R.N.O.B. , le WWF. sont du domaine public ou privé. L'originalité de la démarche de notre



association LASNE NATURE qui ambitionne d'acheter un terrain qu'elle veut ériger en réserve naturelle, réside dans le fait que ce sont les habitants de notre village, les membres de notre a.s.b.l. qui ont imaginé, décidé et sont en train de gagner leur pari en achetant la zone humide qui sera la première réserve naturelle de Lasne, la RESERVE du RU MILHOUX !

Nous disons " en train de gagner leur pari" car bien que notre option d'achat

expire le 30 juin, nous pouvons dire au moment de boucler ce numéro que nous sommes très près du but et qu'il ne fait plus de doute que nous l'atteindrons. Début avril, 3 semaines après la sortie de notre bulletin n°9 et le lancement de notre campagne, 1500 parts de 300 francs avaient déjà été souscrites. A ce moment, il s'agissait essentiellement d'habitants de Lasne. 1500 parts sur les 4000 à récolter, cela faisait un bon départ.

Le vendredi 3 avril, nous organisons à Aywiers, dans la belle demeure de la famille Limaige - qu'elle en soit ici remerciée - une conférence de presse . Les journalistes étaient conviés à entendre la présentation de notre projet par le docteur Jacques Stenuit, Président de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature entouré de Yves Delain et Yves Limaige, nos président et vice-président. Le dialogue s'établit aisément entre ces représentants de la presse écrite, ceux de la RTBF, RTL, TVCom, les spécialistes, les membres de notre comité qui leur donnèrent tous les renseignements désirés. Parmi les invités on remarquait Arlette Vincent et Philippe Geluck qui, en voisins, avaient tenu à manifester leur sympathie pour notre projet.

L'ouverture d'un buffet campagnard couronna cette rencontre. Ce buffet avait un caractère particulier, puisque des fermiers, commerçants, artisans du village et l'Office National des Débouchés Agricoles et Horticoles avaient aidé à le garnir. Merci à tous. Un remerciement particulier au boulanger - pâtissier Pologie qui créa tout spécialement un pain pour l'occasion, pain baptisé " Réserve Ru Milhoux", merci aux fermiers Decoene pour le beurre et Focke pour les oeufs, au traiteur Pascal pour ses quiches et pizzas, au chocolatier Mathys, à la ferme de la Tourelle qui nous envoya ses fromages.

Dès le lendemain 4 avril, les premiers articles paraissaient dans trois des grands quotidiens. Peu avant 9 heures, la sonnerie du téléphone retentissait. C'était le départ de multiples appels téléphoniques émanant de tous les coins du pays. Nos correspondants voulaient connaître le numéro de compte de la réserve, des détails sur le déroulement

suite en page 3

AGENDA

JUIN

- jeudi 4 20 h. Réunion du groupe SENTIERS Centre sportif de Lasne
- samedi 13 et dimanche 14 LES FETES DE LASNE . Lasne nature y sera. Promenade ORNITHOLOGIQUE à Renipont. Guide: Michel Degreef de l'Institut des Sciences Naturelles. Rendez-vous 9 h. Parking Internat Jeunes Filles de l'Ath. de Rixensart, ch. de Rixensart
- jeudi 25 20h. Réunion LASNE NATURE au Centre sportif de Maransart.

JUILLET

- dimanche 12 Pas de réunion " Sentiers" Promenade "AU MILIEU DES MOISSONS" Départ 10 h. place de Renival.
- jeudi 30 20 h. Réunion LASNE NATURE au Centre sportif de Maransart.

AOUT

- dimanche 8 Pas de réunion "Sentiers" Visite guidée de JODOIGNE et de la VALLEE DE LA GETTE sous la conduite de M. Martin. Rendez-vous 10 h. place du marché,
- jeudi 27 20 h. Réunion LASNE NATURE Centre sportif de Maransart

et déjà pour SEPTEMBRE :

- samedi 5 A LA DECOUVERTE DES CHAUVES SOURIS. Départ à 21 h. des étangs de Maransart sous la direction de M.Y. Sevrancx

AU SOMMAIRE :

Toutes les nouvelles concernant notre future réserve naturelle du RU MILHOUX pages 1 et 3 ainsi que la liste des souscripteurs au 15 mai en pages 10,11 et 12.

Le dossier sur LE PROJET DE DECHARGE DE DECHETS A LA CARRIERE "TROISIEME" en pages 6 et 7.

" Aux 4 coins du village " et "Nouvelles de nos sentiers" en page 2.

Courrier des lecteurs, page 4 -l'Affaire MANHATTAN , page 4- Le " Messenger de Bruxelles ", page 5- Sauvetage des batraciens, page 9

et de nombreux échos sur les sujets les plus divers.

Souscrivez dès aujourd'hui en versant la valeur de 1, 10, 100 parts de 300 F au compte 001 - 2326408 - 36 de LA RESERVE NATURELLE RU MILHOUX 1380 Lasne

FOR OUR ENGLISH SPEAKING READERS

LASNE NATURE invites you to join its monthly walks and meeting. Even if you do not speak French dont be put off, as there is always somebody there who speaks English. The walks are very interesting, and enable one to see and learn more about this area. The monthly meeting of LASNE NATURE take place at the Sports Hall at Maransart at 8 pm on the last Thursday on the month. Please come along ! If you would like more information do not hesitate to phone me. Marion MYERS Tel. 633 37 94

AU QUATRE COINS DU VILLAGE

PROMENADE NOCTURNE

Par une belle soirée de mars, Madame Brigitte Chiwy, ornithologue d'Aves, nous a conduits à la découverte des rapaces nocturnes.

Cela a débuté par une incursion dans la zone de migration des batraciens, pour se poursuivre à Maransart à la recherche des rapaces.

Nous avons eu la chance d'entendre plusieurs types de rapaces et d'apprendre quantité de choses sur leurs moeurs.

Madame Chiwy a fait usage avec parcimonie d'enregistrements d'appels d'oiseaux, et nous a obtenu les "réponses" souhaitées. Après une visite à la chouette effraie du clocher de Maransart, nous avons terminé... sous la pluie cette passionnante promenade.

Que notre guide compétente soit ici très chaleureusement remerciée.

MARCHE ADEPS

C'est le dimanche 19 avril, jour de Pâques, qu'avait lieu la marche Adeps organisée par notre asbl. Lasne Nature se devait de bien faire les choses et tint parole.

Les responsables ont travaillé la main dans la main: l'un a déposé un mot dans les boîtes aux lettres des riverains du Centre Sportif de Maransart pour leur demander l'indulgence vis-à-vis des stationnements nombreux aux abords de leur maison. D'autres ont préparé des itinéraires de qualité attirant l'attention des promeneurs sur les beautés naturelles, paysagères, géographiques ou architecturales du village. Cette démarche fut particulièrement appréciée. La réserve du Ru Milhous était incluse dans les trois parcours. Chacun pourra la retrouver grâce à la fraction de notre carte des sentiers qui lui fut remise. D'autres encore, quant à eux, veillaient à la restauration de tous après l'effort. Quels délices que cette soupe "maison" et ces tartes!

Malgré le temps maussade du matin, près de 700 marcheurs sont repartis enchantés et prêts à revenir.

Les flèches marquant les itinéraires ont, bien sûr, été enlevées avant le week-end du 26 pour éviter toute confusion avec d'autres marches.

Un grand merci à Cécile et Alain qui nous prêtent aimablement leur ordinateur pour composer notre bulletin et n'hésitent pas à mettre la main à la pâte quand notre ignorance nous paralyse, ou pour nous aider à clôturer dans les délais.

LE JOUR DE LA TERRE

Le 26 avril, l'école de Plancenoit accueillait la "JOURNEE de la TERRE". Brabant Ecologie et sa cheville ouvrière Christian Jacques en était l'organisateur principal. Toute la journée, des visites guidées sont parties de Plancenoit, La Hulpe, Ohain, Villers-la-Ville. Projections de films et conférences sur les sujets les plus variés s'échelonnaient d'heure en heure : Naturisme et Ecologie - Le Compostage - Nucléaire et Pollution - Le Sommet de Rio et Nous - Les Pièges de l'Information "Déchets". Un entretien avec M. Gualinga et son ami belge Alan Devuyt, qui vit plusieurs mois par an avec les indiens Quichuas occupa le centre de la journée, tandis que le spécialiste des chauves-souris Yves Servranckx la concluait.

Madame Arlette Vincent remit aux enfants des écoles les prix promis pour leur participation au concours "Epouvantails Utiles" après quoi elle retarda de 5 minutes (c'est l'action positive de ce JOUR de la TERRE) l'horloge "IL EST MINUIT MOINS 5", symbole du peu de temps qu'il nous reste pour sauver notre terre.

Des expositions étaient consacrées à la lutte des Indiens d'Amérique pour leur survie, aux techniques de construction des maisons de terre. Des artisans vendaient leurs produits "bio", tartes, tourtes, légumes, pains, fromages, miels etc...

Et bien sûr, LASNE NATURE était là avec livres, affiches, nichoirs etc...et surtout la vente de parts de la RESERVE du RU MILHOUS.

Une belle surprise nous attendait au milieu de l'après-midi: Viviane HORTA, flûtiste nous régala d'un fort beau récital, et un vent favorable nous souffla que Robert KOHLMAN avait dans sa voiture son accordéon. Quelques minutes plus tard un duo improvisé et inattendu nous jouait des airs pleins d'entrain. Merci à nos deux artistes.

Une belle journée de sensibilisation à tous les problèmes de l'environnement et au plaisir de rencontres enrichissantes.

LES JARDINS D'AYWIERS

C'était la fête des jardins à l'ancienne abbaye d'Aywiers ces 2 et 3 mai. Notre jeune vice-président nous avait invités à y tenir un stand. L'initiative fut heureuse.

Notre carte des sentiers, coloriée sur place par une de nos membres, a connu le succès mérité. Quant à la Réserve du Ru Milhous, si cela continue, on se

disputera bientôt les dernières parts! Qui l'eût cru ?

Les deux journées se sont passées pour tous dans une atmosphère détendue et bon enfant au son et à la vision de cassettes vidéo sur le thème de la Réserve et de nos promenades.

La propriété, transformée en Eden pour la circonstance, offrait un luxe de plantes aromatiques ou fleuries, de barrières inédites, d'antiquités de jardin, de livres "nature" etc... mais on ne peut tout énumérer!

Tous les organisateurs ont été ravis.

Livré à lui-même le jardin abbatial a repris maintenant son aspect habituel, soigné sans être trop "léché".

Savez-vous que l'on n'a trouvé aucun déchet ni papier par terre? Bravo et merci!

NOUVELLES DE NOS SENTIERS

La 5ème édition de notre carte vient d'être tirée. Vous pouvez toujours vous les procurer dans les librairies de Lasne ou nous les commander en versant 200 F pour le modèle n/b ou 400 F pour la carte coloriée à la main, + 20 F pour frais d'expédition, au compte 001 2326233 55 de Lasne Nature - 1380 Lasne.

Il vous faudra parfois un peu de patience car les cartes en couleur étant coloriées à la main par quelques membres dévoués, nous sommes parfois en rupture de stock. La rançon du succès !

Nos cartes sont à chaque édition actualisées en fonction de l'avancement de nos démarches sur le terrain (et dans les bureaux) et corrigées lorsqu'une erreur nous a été signalée. Vous y verrez ajouté en B 2 sur la carte, le sentier 98 dit "des baraques" qui est à nouveau praticable grâce à la ténacité cordiale et rigoureuse de M. Mortelmans. De là, une vue merveilleuse sur une partie de campagne encore protégée de Waterloo et plus loin, la forêt de Soignes. Le sentier débute au haut du talus et passe entre deux champs.

Le dimanche matin du 10 mai, quelques volontaires bien équipés ont amélioré le passage du sentier 72 dit "du champ d'Ohain" (E4 sur la carte). Cela s'avérait d'autant plus nécessaire que trop souvent des promeneurs marchent sur le champ voisin alors que, nous le répétons souvent, il est essentiel de respecter les cultures.

Empruntons LES SENTIERS, même s'ils sont de temps à autre moins confortables que le champ tout proche. Les promeneurs ne doivent pas être gens à craindre de se salir les pieds. Marchons en file indienne.

NOTRE PREMIERE RESERVE NATURELLE

(suite de la 1er page)

de notre action; ils nous faisaient part de leur satisfaction, de leur enthousiasme parfois. Certains voulaient s'inspirer de notre expérience et tenter dans leur coin une action semblable, d'autres nous demandaient des feuilles de publicité, des bulletins de versements. Le responsable d'une association nous annonçait une activité au profit de notre réserve, une dame américaine, que son club organisait un barbecue dont le bénéfice contribuerait à l'achat de notre terrain. Après ceux de Lasne, Bruxelles, Namur, Liège, Tournai, Virton, La Louvière, des habitants de petits villages "perdus" nous assuraient de leur sympathie. Nous

avons reçu des virements d'Espagne; de Suisse, de France et même du Canada.

Nous avons aussi vendu des parts lors de chacune de nos participations à des fêtes locales: la clôture des Journées de l'Environnement de Braine-l'Alleud, la Journée de la Terre à Plancenoit, notre journée de marche à Maransart, le week-end des jardins d'Aywiers. Nous serons encore le 30 mai à la place d'Azay-le-Rideau pour l'anniversaire du jumelage avec cette localité et les 13 et 14 juin aux Fêtes de Lasne.

A plusieurs semaines de la clôture de notre campagne, nous sommes heureux d'annoncer sa réussite complète.

Merci à tous ceux qui nous ont fait confiance, merci aux premiers qui ont versé 300 francs, alors que, si nous étions assez optimistes, peu nombreux étaient ceux qui croyaient à une réussite aussi rapide et complète.

Tous ceux qui ont souscrit recevront après la clôture des comptes, un certificat indiquant leur nom et le nombre de parts souscrites.

Nous mettrons incessamment en place un comité scientifique et un comité de gestion de la réserve. Car maintenant, il s'agira de gérer ce bien précieux avec les conseils des spécialistes.

Nos remerciements tout spéciaux vont à ces membres de la presse qui par de nombreux articles élogieux, leurs reportages filmés, leurs interviews au "Jardin extraordinaire" de la RTBF, au "Fil à la patte" de RTL et à TVCom. ont répercuté notre appel, et assuré pour une part importante le succès de la campagne.

UN TRESOR A GERER

Notre réserve naturelle ne pourra être gérée et entretenue efficacement qu'avec l'aide de tous.

Nous avons besoin de vous.
1. Pour collaborer au comité scientifique qui se chargera de dresser l'inventaire complet de toutes les richesses de la réserve au point de vue flore, faune et conditions de vie. Il devra conseiller le comité de gestion.

2. Le comité de gestion se chargera de la mise en pratique de ces conseils et organisera trois ou quatre fois par an des journées de gestion de la r é s e r v e .
Proposez-nous votre collaboration. Nous vous en remercions dès maintenant .

VOS SOUSCRIPTIONS

Si les relevés de banque pour la réserve nous parviennent généralement sans commentaires, certains souscripteurs nous adressent des messages.

Les uns spécifient que c'est au nom de leurs enfants qu'ils prennent des parts, d'autres le font en souvenir de parents, de grands parents originaires de Lasne... ou de souvenirs d'enfance.

On nous écrit : Bravo- Félicitations pour cette sympathique initiative- Pour la 1ère réserve naturelle de Lasne- Bravo pour l'idée- Nos voeux de succès- Une part en hommage à Arlette Vincent- Merci pour le Ru Milhoux- 1% de votre objectif- Good Luck etc...

Comment ne pas remarquer que parmi nos souscripteurs, il y en a un qui porte le nom prédestiné de ...MILHOUX !

VERS UN JUMELAGE DAVID - GOLIATH ?

Le Conservatoire de la nature, basé à Arlington ne fait pas beaucoup parler de lui. Mais, en 40 ans, il est devenu propriétaire de près de 2 millions d'hectares, l'équivalent d'un petit état américain.

"Nous achetons une moyenne de 400 hectares par jour et nos 540 000 membres nous fournissent un budget annuel de 100 millions de dollars (4 milliards FB), qui permet aussi la protection de ce patrimoine", raconte un des responsables du Conservatoire Ron Getz.

"Nous utilisons les mêmes armes que les promoteurs en acquérant au meilleur prix les terrains les plus intéressants. La différence c'est qu'il s'agit d'intérêt écologique, auparavant déterminé par des modèles informatiques perfectionnés".

(d'après Park Mail)

Et si 4000 personnes achetaient une Réserve Naturelle?

La Réserve du Ru Milhoux: 35 000 m2 à vendre symboliquement à Lasne.

LE SOIR

Elle a pris le pari d'en devenir acquéreur pour transformer le site en une réserve naturelle permanente, la première du genre dans la commune. Et une des premières gérées totalement par une association locale.

LA LIBRE BELGIQUE

... un patrimoine vivant dont tout un chacun pourra, toute sa vie durant, suivre l'évolution. En quelque sorte, un lieu qui pourrait faire la fierté de tous.

VERS L'AVENIR

D'où vient ce nom de Ru Milhoux?

"D'une famille de Couture ", nous explique Yves Delain, le président de Lasne Nature. D'après le livre "Les rues de Lasne" de Louis Evrard, un

LERU MILHOUX ET LA PRESSE

dénommé Milhoux, propriétaire d'une fontaine à Maransart, est, sans doute, à l'origine du nom de cette rue qui, à cent pas, contemple et accompagne le ruisseau.

LA DERNIERE HEURE

La zone visée, en effet, tire son intérêt du fait qu'elle est à la croisée de plusieurs types de sol, qu'elle est un lieu d'habitat (de nidification, donc de reproduction), de "nourrissage" (elle comprend de nombreux insectes, des batraciens et des rongeurs) et de repos pour les migrateurs.

VLAN Brabant wallon

Il ne s'agit pourtant pas d'un investissement immobilier, mais de la défense symbolique d'un idéal. Une

idée originale en Belgique, qu'il serait bon de répandre à travers tout le pays.

PUBLICHOC

Situé à la lisière de bois, de terres cultivées et de nombreux étangs, il est au coeur d'échanges constants entre différents milieux et offre une richesse étonnante sur les plans botanique, ornithologique et faunistique.

LE SILLON BELGE.

Faut-il acheter la terre pour la protéger ?

Le principe de cette idée est magnifique et confirme bien qu'à tous les niveaux la terre a besoin d'être possédée pour se protéger des hommes. Mais pas par n'importe qui... car, si ces idées se multiplient, il faudra se méfier des imposteurs.

LE SOIR ILLUSTRÉ

LE COURRIER DES LECTEURS

Batraciens

Vous vous êtes donné du mal pour tous ces batraciens et deux jours après leur retour à l'étang ils se sont fait manger par les hérons.

L.P. Ohain

Nous le savons. Mais, d'une part, ils n'ont pas tous été mangés et, d'autre part, c'est la sélection naturelle... le gros mange le petit. Ce qui n'est pas naturel, c'est qu'il n'y ait plus de grands rapaces pour s'attaquer aux hérons!

Il n'empêche que le sort des grenouilles et des crapauds n'est pas non plus de mourir écrasés sur les routes.

Avant qu'il ne soit trop tard!

C'est quotidiennement que j'emprunte les sentiers de notre beau village. De temps à autre, j'y croise différents types de motos qui ont ceci de commun qu'elles font un effrayant bruit de pétarade. N'est-ce pas une "pollution" contre laquelle vous pourriez lutter? D'autre part, s'il faut que jeunesse se passe, il ne faut pas que nos chemins trépassent! Les deux-roues à moteur les creusent jour après jour et certains sont bien mal-en-point. Nos jolis sentiers ne pourraient-ils être réservés aux cyclistes, cavaliers et piétons? Merci de le dire à qui de droit.

L.J.Lasne

Nourrir les oiseaux

Il serait judicieux d'attirer l'attention de vos lecteurs sur la nourriture des oiseaux. Beaucoup leur donnent pain, graisse et graines en hiver, et c'est très bien. Mais en ce moment nos amis ailés doivent tirer leur subsistance des insectes et autres bestioles. Faute de quoi celles-ci se développeront et nous devons utiliser des pesticides. Nous ne pouvons jouer au gâche-métier!

M.P.Plancenoi

Chiens hurleurs

A votre rubrique "courrier", vous parlez des doléances de personnes dont les voisins possèdent plusieurs chiens hurleurs.

Je voudrais vous signaler que ce genre de problème n'est plus du ressort de la gendarmerie (sur décision du ministre Tobby) mais bien de la police auprès de laquelle il est possible de déposer plainte pour tapage diurne.

Dire que c'est possible ne veut pas dire que ce problème peut se résoudre facilement de la sorte (sauf si, bien sûr, votre propriétaire de chien hurleur est non seulement disposé mais aussi capable de faire taire son animal) mais on y arrive avec de l'obstination.

Je termine en vous disant bravo pour votre action.

F.B. Lasne

"Pitié pour les grenouilles"

Réponse d'un restaurateur britannique.

Il est vrai que j'ai pitié des "frogs"; en "Frog language" il existe une expression: "le ridicule ne tue pas"; heureusement pour les grenouilles de Lasne, utilisatrices les mieux protégées des routes et chemins communaux.

Les deux arguments majeurs que vous avancez pour ne plus en consommer, manquent totalement de fondement, pire

encore, de preuves, et sont d'une démagogie de bancs d'école.

Les ex pays socialo-communistes réussissent l'élevage et la production de grenouilles au même titre que les ostréiculteurs français ont leurs huitres d'Arcachon.

Le champ de bataille de Waterloo stygmatise la fin d'une certaine dictature, il serait dommage que ce champ soit le théâtre de nouvelles exagérations de masse néopolitique.

Lasne Nature étant un vrai journal démocratique, il va de soi que cette lettre sera publiée dans votre prochain numéro.

C.L.Ohain.

Nos lecteurs ayant lu notre article à ce sujet dans notre n° 9, nous leur laissons le soin de juger.

ALLO ! Docteur.

Excusez-moi, je vous dérange un dimanche. Comme l'an dernier à pareille époque, le petit bois et la prairie voisine viennent de subir un sévère traitement anti-orties et déjà deux de mes chats vomissent.

En 1991, j'avais vu un "inconscient" qui, réservoir sur le dos, sans masque et sans gants vaporisait généreusement le même endroit. Nous nous en étions tous tirés après nausées et abatement pour les uns, vomissements pour les autres. Vous avez confirmé et certifié l'avis du Centre Anti-Poison consulté. Pas de contre-poison pour ce Mutan, produit mutogène, cancérigène, d'une famille proche de ces défoliants utilisés par les américains au Vietnam.

"L'inconscient" a-t-il changé de produit cette fois ou la pluie d'orage a-t-elle emmené plus rapidement le poison?

Dommage pour ce Smohain de plus en plus pollué pour causes ménagères, par le lisier et le lait qu'on y déverse. Ce Smohain(1) qu'un document officiel qualifiait récemment "d'égout à ciel ouvert".

O.F.Lasne

(1) C'est entre autres par l'assainissement du Smohain que le "contrat de rivières", sera prochainement mis en route sous l'égide de la Région wallonne.

L'AFFAIRE MANHATTAN

Le projet de sous-station Electrabel à Ohain

Bravo pour Electrabel, pour ses Administrations, pour le Comité de Quartier et... pour Lasne Nature !

Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui distribuer les bons points. Une solution acceptable par toutes les parties est en passe d'aboutir: ELECTRABEL envisage d'implanter la station de transformation d'intérêt régional non plus en zone d'habitat en bordure du quartier Manhattan, mais à quelque 200 mètres de là, en zone agricole, avenue du Vallon. Un article du Code Wallon de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme permet de le faire, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un équipement communautaire. La Commune doit incessamment organiser l'enquête de commodo et incommodo relative à cette nouvelle implantation. Il y a des chances que, cette fois, personne ne s'en trouvera lésé.

Remercions Electrabel d'avoir, il y a quelques mois, fait suspendre la procédure administrative qui concernait sa première demande et d'avoir depuis lors cherché activement d'autres terrains. Remercions aussi les Administrations, tant au niveau communal que provincial, ainsi qu'à celui de l'Aménagement du territoire à Wavre, d'avoir su éviter l'écueil d'une révision de plan de secteur, qui aurait été redoutable pour tous.

Félicitons aussi un Comité de Quartier exemplaire par son assiduité, sa compétence et son sens du dialogue. Nous sommes aussi heureux de constater que l'entremise de Lasne Nature dans cette affaire a été appréciée, et c'est nous qui disons merci à ceux qui nous le disent: cela fait plaisir et cela encourage.

UN NID D'HIRONDELLES...

... c'est le bonheur dans la maison, dit le proverbe. Même si une hirondelle ne fait pas toujours le printemps, elle l'annonce sans aucun doute.

Protégeons-les, car elles sont menacées de toutes parts, en voie de disparition.

Certains nids sont arrachés, détruits, parce qu'en dessous tombent des fientes. C'est vrai, mais quoi de plus simple que de fixer une planche sous le nid. Le seuil de votre maison sera ainsi protégé et le nettoyage de la planche après le départ des locataires sera un jeu d'enfant. Par contre, quel bonheur de suivre les évolutions de ces sympathiques oiseaux eux aussi fort utiles et bien plus efficaces que tous les insecticides.

Le messenger de Bruxelles

La chronique de Françoise Bortels

Un des plus anciens métiers du monde est celui de messenger. Dans certaines régions wallonnes, il subsista jusqu'à la première guerre et à Ohain, qui n'était pas desservie par le vicinal, cette activité s'est maintenue jusqu'à la fin du siècle dernier.

Déjà, à l'époque romaine, et cela peut expliquer l'origine de certains de nos villages ou de nos villes, des auberges s'érigeaient le long des voies importantes afin d'offrir aux "messagers" le gîte et le couvert. Il n'est donc pas étonnant de trouver plusieurs siècles plus tard de nombreux cabarets le long des voies de passage.

Tous les chemins de Lasne, ou presque, mènent au Messenger de Bruxelles, repère important pour qui veut se diriger soit vers Braine-l'Alleud, Waterloo, La Hulpe, Genval Rixensart, Wavre ou Bruxelles.

Dans le troisième quart du XVIII^e siècle, le curé Jamin parle des "Croisades Voyes", c'est-à-dire "Croisées des Chemins". En 1863, Tarlier et Wauters citent parmi les maisons isolées :

à 800 m au N-NO de l'église, le Messenger de Bruxelles, "cabaret". Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les chemins étaient très nombreux, les déplacements se faisant principalement à pied. Plusieurs d'entre eux étaient pavés, le métier de paveur était d'ailleurs une spécialité de la région.

Comme nous ne possédons que très peu de renseignements sur Ohain même, voyons ce qui se passait aux alentours. Entre 1832 et 1854, La Hulpe organisait trois fois par semaine un service de transport vers Bruxelles. Le Messenger de Bruxelles devait constituer un arrêt pour ces attelages. Le voyage durait 2 h 30 et revenait à 1 F par personne et 75 centimes par 100 kg de marchandises, ce qui était très coûteux pour l'époque. Wavre possédait un service postal officiel vers Bruxelles et les messagers trouvaient à Ohain un cabaret pour s'y désaltérer et des écuries pour les chevaux.

A côté des transports officiels existaient des voitures à chevaux privées qui véhiculaient marchandises et passagers à leurs risques et périls. Monsieur Henri Martin (1) nous rapporte un accident tragique survenu à Vieux Genappe le 27 mai 1805. Jacques Matte, pauvre journalier, qui gagnait quotidiennement Bruxelles pour charger et décharger des voitures afin d'assurer sa subsistance et celle de sa famille, fut retrouvé mort sur le bord de la route, écrasé par les roues

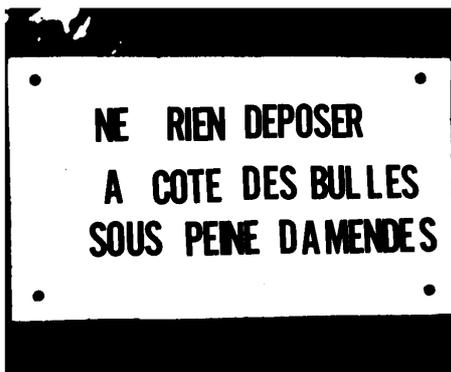
d'un chariot. A Ohain, la famille Vandernoot, entre autres, transportait vers Braine-l'Alleud et Bruxelles, les produits du village : du charbon de bois, de la paille et surtout des étoffes; l'industrie textile était très florissante à l'époque.

Aujourd'hui, le Messenger de Bruxelles a

ON VA TIRER ... QUE LES BONS CITOYENS SE RETIRENT !

C'est là la formule sacramentelle, et d'ailleurs légale, qu'un bourgmestre doit crier à une foule de trublions avant que l'officier commande à la troupe d'ouvrir le feu...

Voyez les photos. Sont-ce de bons citoyens, qui vont jusqu'à mettre leurs ordures à côté de bulles et juste en dessous de l'écriteau : " Ne rien déposer à côté des bulles, sous peine d'amendes". Non, ici, on ne va pas tirer, bien sûr.



Mais faudra-t-il aller jusqu'à faire appliquer les lois dans leur rigueur ?

Le hasard nous a mis sous les yeux le Décret du 5 juillet 1985 relatif aux

changé de physionomie, le feu l'a dépouillé de ses souvenirs et le bruit des sabots ne résonne plus sur les pavés des "Croisades Voyes". Cependant, fidèle à la tradition séculaire, il offre toujours le boire et le manger.

(1) Martin H., La mort de Jacques de Saint-Amand, dans Les Cahiers Nivellois, mars 78, p.28. Un tout grand merci à M.H.Martin, toujours si généreux de son savoir et de sa documentation.

déchets. Il s'agit d'un Décret du Conseil Régional Wallon (Moniteur du 14 décembre 1985):

Art.15. Il est interdit d'abandonner un déchet dans un lieu public ou privé en dehors des emplacements autorisés à cet effet par l'autorité administrative compétente(...)

Art 47.§ 1er Est puni d'une amende de vingt-six francs à cinq cents francs celui qui aura abandonné ses propres déchets ménagers en infraction avec l'article 15.(...)

§2. Est puni d'un emprisonnement d'un mois à six mois et d'une amende de cent francs à cent mille francs ou d'une de ces peines seulement celui qui aura abandonné des déchets autres que ses propres déchets ménagers, en infraction avec l'article 15.

63. Les amendes visées aux §§ 1 et 2 sont également applicables en cas d'abandon de papiers sur la voie publique.

Or, à proximité des bulles, des papiers s'envolent, des voisins en sont excédés...

Allons! Que les bons citoyens se retirent, ou du moins se conforment à l'Art.15 !

Fernand DEBREYNE



LE PROJET DE DECHARGE DE DECI

Il s'agit d'un projet de la S.A.DEKOCK WAVRE de combler avec des déchets dits inertes, de classe 3 (en principe, terres et gravats) , une sablonnière abandonnée depuis des années, située au coeur d'un quartier habité de notre commune, entre la rue du Double-Ecot , la rue de Colinet et la rue Champ Binette.

La demande de la Sté DE KOCK WAVRE a été initialement instruite par certains Pouvoirs publics comme si le projet n'allait avoir aucun impact négatif grave sur l'environnement. En réalité, vérification faite, ces risques se révèlent énormes, et multiples.

Lasne Nature et les Comités de Quartiers qui se sont immédiatement constitués ont uni leurs efforts pour mettre ces risques en évidence et pour empêcher ce projet de comblement d'aboutir.

Les Comités de Quartiers dans cette affaire ont un rôle essentiel à tenir. Nous disons bien "à tenir", et non simplement "à jouer", car c'est bien de tenir qu'il s'agit. Il leur faudra de la constance, de la persévérance, du souffle: ils en ont.

Nous avons ouvert nos colonnes aux coordinateurs de ces Comités de Quartiers, aux premiers rangs desquels on trouve MM.Fischer, de Laminne, Hallet, Vandernoot et Delain (notre président) qui sont riverains de la carrière abandonnée. Y joue également un rôle essentiel Mme Fraipont, l'infatigable informatrice des Comités, qui depuis longtemps milite avec brio dans des organismes de défense de l'environnement.

On lira donc ci-contre, dans un article signé par M.Fischer, ce que les coordinateurs des Comités de Quartiers tiennent à faire savoir.

Notre éditorial, lui, est plus précisément consacré à ce que fait Lasne Nature au service de la même cause.

NOTRE EDITORIAL

Bien entendu, Lasne Nature en tant qu'asbl vouée à la protection de l'environnement, a ici clairement son rôle à jouer. Un rôle tout aussi essentiel que celui des Comités de Quartiers, et qui leur est complémentaire. Ce rôle, le voici.

Ce qui à été fait

Notre opposition au projet présenté par la Sté DE KOCK WAVRE, tient en 3 points. Ils étaient longuement développés dans un document remis au dossier au cours de l'enquête publique, le 14 avril dernier. Ils ont été résumés par nous le 6 mai, comme suit, au cours de la séance de "concertation" devenue "d'information" tenue à huis clos à Ohain et présidée par M.Pierre Boucher, Député Permanent: -l'étude mise à l'enquête publique omet de prendre en compte des nuisances majeures à subir par les riverains des voies d'accès ainsi que par les propriétaires et gestionnaires des zones humides situées en contrebas(Réserve naturelle en constitution); -le projet ne comporte pas de dispositions sérieuses propres à garantir le respect des conditions qui seraient mises à l'autorisation, si celle-ci était délivrée; -l'indemnisation des victimes des dommages inéluctables en cas d'exploitation n'est pas envisagée.

Problèmes pour demain

Pour nous, que va-t-il se passer maintenant? Nous continuerons à

travailler au succès commun en ayant en tête, comme par le passé, que les décideurs ont un problème à résoudre.

D'aucuns diront: " Inutile, ce n'est pas là notre affaire" - Voire !

La bavure

Le problème à résoudre est-il celui de la " bavure administrative "? Non. Laissons faire, veillons au grain et ayons confiance.

Deux mots, d'abord, sur cette " bavure ". Le terme a été employé en "réunion de concertation" le 6 mai, par M.Flahaut, fonctionnaire de l'Administration du Ministère des Affaires Intérieures de la Région Wallonne. La bavure a essentiellement consisté à changer d'attelage au milieu du gué. En termes clairs: la demande introduite par la Sté DE KOCK WAVRE l'a été conformément à un Arrêté de 1987 ; à partir d'une certaine date, l'Administration a fait poursuivre l'instruction du dossier comme s'il avait été établi conformément à un nouvel Arrêté (qui n'abroge d'ailleurs pas l'autre), pris fin 1991.

Nous ignorons, comme bien l'on pense, comment les Pouvoirs publics sortiront de l'imbroglio ainsi créé. Nous sommes d'avis que, quel que soit le choix définitif que ces Pouvoirs feront (appliquer l'Arrêté de 1991 ou celui de 1987), l'issue, en droit, ne peut faire de doute. Dans un cas la demande a été traitée de façon irrégulière. Dans l'autre, elle s'oppose aux termes de l'Arrêté de 1987 relatif aux déchets- Art.17

§ 3: " Toute exploitation ne peut avoir lieu que dans des conditions propres à en limiter les effets négatifs sur le sol, la flore, la faune ou les eaux et, d'une façon générale, elle ne peut porter atteinte ni à l'environnement, ni à la santé de l'homme (...)"

Au point où nous en sommes, qui douterait encore des dommages que l'exploitation envisagée causerait à des milliers de personnes ? Si un doute subsiste, une authentique étude d'incidences sur l'environnement déssillerait les yeux les plus incrédules.

Un choix Cornélien entre deux devoirs

Le grand, le vrai problème à résoudre est celui de l'évacuation des déchets de classe 3 (terres et gravats) en Brabant wallon.

Ce problème est non seulement celui des autorités publiques à tous les échelons (Commune, Province, Région). C'est aussi celui de la S.A. DE KOCK WAVRE comme il est celui de tous les entrepreneurs en terrassements, démolitions et réhabilitations d'immeubles.

C'est aussi celui de LASNE NATURE. Car les décideurs semblent actuellement contraints de choisir entre deux nécessités:

- la nécessité impérieuse de trouver une solution au stockage des déchets de classe 3 en Brabant wallon;

- la nécessité tout aussi impérieuse d'éviter à l'environnement des dégâts majeurs, et donc de refuser qu'on remblaie des carrières (comme celle de la rue du Double -Ecot) , situées au coeur d'une zone où l'habitat est en expansion, et à deux pas d'une zone humide se trouvant en " zone verte et forestière rurale d'intérêt paysager", pour employer le vocabulaire du plan de secteur.

Il ne faut pas que les décideurs restent enfermés dans ce choix étriqué et, quoi qu'ils décident, politiquement désagréable. à faire. Il faut élargir le débat.

Elargir le débat

Comment ?

Une tentative peut être rapidement éliminée. C'est celle qui consisterait à autoriser la décharge, en assortissant l'autorisation de conditions draconiennes dans l'espoir qu'on limiterait ainsi les effets négatifs sur l'environnement.

Espoir vain: en dépit de toutes les conditions imaginables (et Lasne Nature y a bien réfléchi) - itinéraires poids-lourds, construction d'une nouvelle route à travers champs, protection de la nappe

DECHETS A LA CARRIERE "TROISIEME"

aquifère, recours à une société d'audit pour renforcer le contrôle, maîtrise et dépollution des ruissellements, état des lieux des chaussées et des édifices riverains aux frais des assureurs (c.-à.-d. en définitive aux frais de la Sté exploitante), prélèvements et analyses, indemnisation accélérée des victimes des dégâts entraînés par l'exploitation, installation de signaux lumineux de circulation et de radars, etc. Le risque reste énorme. De plus, le coût de toutes ces précautions atteint des sommets: un coût prohibitif pour des mesures inefficaces.

Bref: écologiquement et économiquement, le projet est insoutenable.

Alors?

Il faut trouver d'autres moyens d'éliminer les déchets de classe 3 en Brabant wallon ,d'autres moyens que remplir des carrières abandonnées situées au milieu de zones fortement peuplées, ce qui pose immanquablement le problème de leur accessibilité par du charroi lourd.

D'autres moyens que la créativité de toutes les instances concernées peut contribuer à trouver: administrations, hommes politiques, Commission des Déchets, associations d'entrepreneurs, associations de défense de l'environnement...

D'autres moyens qui, si même leur coût paraît à première vue rebutant, paraîtront après examen, acceptables. Ils permettront en tous cas d'éviter la protestation indignée, et justifiée, de milliers de personnes.

LA PAROLE AUX COMITES DE QUARTIERS

Depuis plusieurs semaines, la commune est agitée par l'affaire de la carrière "Troisième".

Rappelons qu'il est question de remblayer la carrière dite "Troisième"(du nom de son propriétaire), située à Couture -St-Germain, rue du Double-Écot, par une décharge de classe III, c'est à dire des déchets inertes de constructions: briques, terre, asphalte etc...

Il est à l'évidence extravagant de songer à installer une décharge en pleine zone résidentielle et ce pour de multiples raisons:

- 1) *Un trafic de poids lourds (30.000 en 10 ans) ayant pour conséquences: le délitement des bâtiments anciens, la dégradation des routes, des risques accrus pour la sécurité routière sans oublier le bruit.*
- 2) *Des déversements incontrôlables entraînant des risques alarmants pour la nappe phréatique et pour la réserve du Ru Milhous. L'ICEBW a émis un avis totalement défavorable au projet.*
- 3) *Le bruit et la poussière de l'exploitation.*
Un avis d'enquête publique apparut le 11 mars dernier mais, lorsque nous avons pris connaissance du projet, il ne restait plus que dix jours avant la clôture de l'enquête (1)!

Conformément à l'avis d'enquête, il était nécessaire de faire parvenir plus de 25 réclamations à la Commune, pour obtenir une réunion de concertation. La mobilisation fut immédiate et , en moins de huit jours, le comité de coordination qui s'était constitué entre-temps en

recueillit plus de mille!

Parallèlement, en consultant le dossier à la commune, nous avons acquis la conviction que celui-ci avait été élaboré avec légèreté, sans que l'on se soit réellement soucié de l'environnement. Il ne comportait notamment pas l'étude d'incidences qui nous était pourtant annoncée officiellement.

Or cette étude est une garantie essentielle pour la protection de notre environnement.

La réunion de concertation du 6 mai commença donc par un débat extrêmement animé sur les vices de la procédure qui, à l'évidence, devait être frappée de nullité. Malheureusement, si la députation permanente reconnut qu'il y avait eu "bavure", elle n'accepta pas pour autant d'annuler la procédure en cours.

Conséquence: près de 400 personnes sont venues mardi 12 mai au Centre sportif de Maransart pour manifester leur opposition au projet et demander l'annulation de la procédure en cours. Une pétition circule en ce moment qui reprend ces deux requêtes.

Au cours de cette réunion Monsieur Rothier, bourgmestre, a annoncé que la Commune donnait un avis défavorable à ce projet.

Nous nous en félicitons, mais il importe de rester mobilisés car

- l'avis de la Commune n'est que consultatif, c'est à la Députation Permanente de trancher;

- que vaut un avis prévu dans une procédure lorsque cette procédure n'est même pas respectée ?

Pour la coordination des comité de quartier

Jean-Luc FISCHER

Pour tout renseignement et listes de pétition : Tél: 633 28 21

(1) D'où, soit dit en passant, l'importance de consulter les avis et de nous avertir de tout ce qui vous semble important.



RECOLTE DES GROSSES PIÈCES ENCOMBRANTES

Vous avez l'occasion de vous en débarrasser UN JOUR tous les deux mois.

Ce jour est toujours le même que celui de l'enlèvement des poubelles de votre rue.

POUR JUIN 92

Le lundi 1er juin, le mercredi 3, le vendredi 5, le mardi 16 et le jeudi 18 juin.

POUR AOÛT 92

Le lundi 3 août, le mercredi 5, le vendredi 7, le mardi 11 et le jeudi 13 août.

Si de grosses pièces n'avaient pu être enlevées le jour indiqué, elles le seraient le lendemain.

Des fleurs partout

Quelle profusion de fleurs ces derniers mois!

Après la fraîcheur de la flore printanière, voici l'opulence de la flore estivale.

C'est par leur senteur que certaines fleurs nous attirent. Ainsi le chèvrefeuille au parfum pénétrant, la menthe (commune ou poivrée), la camomille, la reine des prés, le sureau, le tilleul porté par sa bractée unique.

C'est par leur nom que d'autres fleurs suscitent notre attention. Ainsi le millepertuis aux feuilles criblées de points translucides. Saviez-vous que pertuis signifie trou? Les corolles de la digitale réunies en grappe ne ressemblent-elles pas chacune au doigt d'un gant? La cardère surnommée "cabaret des oiseaux"! Ses feuilles opposées et soudées forment un entonnoir. Que la rosée matinale y perle pour le bonheur des insectes ou que la pluie l'emplisse, la gent ailée s'y abreuve avec volupté. Le gailllet gratteron, quant à lui, ne vous quitte pas si vous frôlez ses poils crochus.

Pourtant d'autres plantes, maître Linné (1) veuille m'excuser, sont plutôt mal nommées. Voyez la "campanule à feuilles rondes". Celles-ci ne le sont qu'à la base de la plante, à l'endroit appelé "rosette" et disparaissent rapidement tandis qu'au long de la tige quelques feuilles "linéaires" sont bel et bien visibles...

Au bord de l'étang, nous retrouvons, déployé, l'ample feuillage de la pétasite, la salicaire amarante, le roseau fréquemment confondu avec la massette (celle-ci porte une hampe tubulaire tandis que le roseau est pourvu d'un panache), et peut-être le familier nénuphar?

Puis, car il faut bien finir par énumérer, le coquelicot, la marguerite et le bleuet, classique trio auquel s'ajoute l'épilobe qui rosit les talus et la callune (erronément appelée bruyère) dans nos terres sablonneuses.

Parmi les plantes de l'été s'épanouissent aussi les innombrables graminées. Toujours élégantes, souvent un casse-tête pour le botaniste.

La berce (patte d'ours) et l'angélique sont les ombellifères de grande taille les plus connues. D'autres fleurs ont des teintes particulièrement douces: ainsi le rose de la saponaire, le bleu de la chicorée, le mauve veiné... de la mauve.

Dans la haie, imprévisibles, surgissent le populaire haricot d'Espagne, la

douce-amère, l'immanquable liseron, la bryone, la renouée et même le houblon. Comment faire lorsque le livre utilisé compte 1700 fleurs?

Choisir et taire ce que l'on aurait encore envie de dire. Mais qu'à cela ne tienne. Le mélilot pousse ses longs épis jaunes, l'épiaire prend la couleur du lilas et l'achillée s'habille de rose ou de blanc selon le sol où elle croît. N'oubliez surtout pas "toiletée" de vert l'euphorbe "réveille-matin" (la plus connue de la famille). Au moindre rayon de soleil elle se fait or et miel.

Si vous voulez assister à l'éclosion de l'onagre, observez le calice: sitôt les sépales totalement écartés, le bouton en quelques minutes va dérouler ses pétales.

On dit certaines plantes météoriques. On les appelle le "baromètre du pauvre" parce qu'elles prédisent le beau temps si elles s'ouvrent, la pluie si elles se ferment.

Alors, si tous ces phénomènes stimulent votre curiosité, regardez donc les fleurs avec une secrète attention...

(1) Naturaliste suédois, classificateur de plantes.

M-M. Lecharlier.

La Nature

La nature,
C'est toute une aventure.
Elle est belle comme une prunelle,
Il y a des gens qui tiennent à elle!

Elle est verte,
Elle est multicolore.
Il y a de l'herbe,
Elle vaut de l'or.

Si vous coupez tous nos bois,
La terre, elle, éclatera.
Et les oiseaux de nos forêts,
Laissez-les donc vivre en paix!

Vous, animaux des bois,
Vous, qui êtes les rois,
Vous pouvez crier à haute voix:

**LA NATURE
C'EST NOTRE MAISON
ET NOUS Y RESTERONS !**

*Bravo à notre jeune lectrice,
Odile Ramelot,
qui nous a envoyé ce joli poème.*

POISONS ! POURQUOI ?

Des promeneurs ont remarqué le long de certains chemins, le long de champs, des tuyaux en pvc, des tuiles remplies de poison pour rongeurs.

Il serait pourtant facile d'éviter cela. Pour ce faire il faut favoriser la nidification des chouettes hulottes et chevêches qui consomment un nombre incroyable de rongeurs. Comment? En plaçant des nichoirs spéciaux dans les



(Photo "l'homme et l'oiseau")

zones boisées. Signalez-nous si la chose vous intéresse. Des spécialistes viendront en installer chez-vous. Ces poisons sont les pires ennemis de nos rapaces si utiles. Ils rendent les coquilles d'oeufs fragiles, les oeufs ne sont plus fécondés, les rapaces meurent empoisonnés. Protégeons - les également de tout tir ou pièges.

ABRIS POUR EFFRAIES

Si vous avez la chance de posséder un vieux grenier, aménagez-y une chambre noire où vous aurez l'espoir d'abriter un jour une chouette effraie. Une petite ouverture de 10 x 15 cm suffit.

Rappelons que la destruction d'oiseaux protégés est punissable.

Or, au lieu de maintenir et de créer de nouveaux orifices propices à la nidification, certains placent des grillages en interdisant l'entrée (cela arrive même dans des clochers d'église) pour empêcher les pigeons d'y pénétrer et de souiller les façades. Il existe des systèmes interdisant l'entrée des pigeons... mais la permettant aux chouettes.

Ne faisons pas payer aux effraies le lourd tribut de notre ignorance.

HAIES MAUDITES

Au cours des ans, pour des raisons diverses dont le fameux remembrement des terres, les cultivateurs ont arraché de nombreuses haies.

On a compris depuis que c'était un mauvais calcul et que les haies sont d'une très grande utilité.

Elles protègent du vent, donnent une ombre bien meilleure que tous les abris artificiels et sont accueillantes aux oiseaux grands consommateurs d'insectes.

Plusieurs opérations de replantation de haies sont en cours en diverses régions d'Ardenne. Affaire à suivre

SAUVETAGE DES BATRACIENS

Ces batraciens de grande utilité dans la lutte contre les insectes (bien plus efficaces que tous ces insecticides polluants) doivent absolument être sauvés. Il était urgent de réagir comme cela se passe d'ailleurs en de nombreux endroits.

Grâce aux conseils de Madame Percsy, nous avons élaboré un petit plan d'action.

- Faire appel à des volontaires que nous avons réunis sur le terrain.
- Demander à la commune de mettre en temps voulu à notre disposition 3 barrières Nadar avec feux clignotants, de façon à interdire le passage des voitures (par un arrêté de police) rue du Chêne au Corbeau, entre la rue de l'Abbaye et les premières maisons, lieu de passage privilégié des migrateurs.

Le conseil communal a fait droit à notre requête (et nous l'en remercions) à condition que nous assurions le placement des barrières.

- Quelques-uns des volontaires se sont chargés de placer les barrières au coucher du soleil tandis que d'autres les enlevaient le lendemain à l'aube.

En effet, ces batraciens migrent essentiellement la nuit, et quand la température est supérieure à 7 degrés.

- Parallèlement à ce travail , ces mêmes volontaires, et d'autres , ont durant de nombreuses soirées recueilli les batraciens dans cette rue et au bout de la route de la Marache. A l'aide de seaux, ils allaient les confier aux étangs proches. Plus de 1.800 crapauds, grenouilles et quelques tritons ont ainsi été sauvés.

La plupart des passants, des automobilistes, ont bien compris le but de notre démarche et fait de bonne grâce le petit détour nécessaire.

Par contre, quelques-uns ont mal réagi, ont contourné les barrières, les ont renversées...quand ils ne les balançaient pas dans le fossé. D'autres (ou les mêmes ?) ont arraché et même volé plusieurs de nos panneaux.

Tout cela prouve que le travail d'information, de sensibilisation sera long encore car il est évident que ces actes ne sont que le fruit de l'ignorance.

Quoi qu'il en soit, un grand merci aux personnes dévouées qui ont assuré le succès de ces actions.

COURS SUR LES OISEAUX

Dans notre dernier numéro, nous écrivions avoir proposé à quelques écoles de Lasne un cours illustré sur les oiseaux, cours donné par deux ornithologues. En fait cette proposition a été envoyée à TOUTES les écoles de Lasne. Six d'entre elles ont répondu favorablement (dont deux avec retard) et nous avons organisé le mois dernier les cours dans les quatre premières, Lasne Nature ayant pris en charge les frais engagés. Les deux écoles restantes sont inscrites pour le prochain cycle de leçons qui se donneront en mai 1993.

Dans les écoles ou ces cours ont été donnés, les professeurs comme les enfants avaient l'air curieux et admiratifs. Ils étaient fascinés par ces dessins d'oiseaux naissant sous leurs yeux.

Certains enfants ont promis spontanément de regarder dorénavant les oiseaux dans la nature avec d'autres yeux.

CES ABEILLES MAL CONNUES

Nous consacrerons une prochaine rubrique à ces inlassables travailleuses, mais dès aujourd'hui, nous voudrions donner la parole à un de nos lecteurs, apiculteur passionné, qui nous suggère de nous inspirer d'une étude publiée dans "Info-Ligue-Charleroi":

Il n'y a pratiquement plus d'abeilles dans la nature. L'abeille figure sur la liste des animaux en voie de disparition. C'est une espèce protégée.

Elle est entre autres protégée car une partie de notre nourriture en dépend. La plupart des plantes, fruits, fleurs, légumes et oléagineux bénéficient d'une pollinisation entomophile pour féconder des fleurs et donner des fruits. La disparition des abeilles peut amener la désertification progressive d'une région.

Les ruches des apiculteurs sont leur dernier refuge. Ces apiculteurs sont indispensables.

Savez-vous que les abeilles pollinisent près de 500 espèces végétales dans notre pays ?

VIENT DE PARAÎTRE

- "PESTISIDES ET SANTE" "Pesticides et Santé" par A.Rappe, docteur en sciences pharmaceutiques. Editions de l'Association Pharmaceutique Belge. Quelque quatre cents pages permettent de se faire une idée sur les conséquences parfois dramatiques qu'entraîne l'emploi généralisé ou le mauvais usage de ces substances car aucune région, aucune population, aucun environnement n'est épargné. Renseignement à l'A.P.B. Tél.: 02/ 230 26 85

- EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT.

La Médiathèque de Belgique , dans sa collection vidéographique, vient de sortir son CATALOGUE GUIDE 1992, La richesse du catalogue est fort grande et adopte une présentation thématique précise comprenant 5 thèmes et 11 rubriques.

Les thèmes sont: Ressources et espace- Qualité du milieu- Qualité de la vie- Actions et métiers de l'environnement - Pédagogie et éducation à l'environnement.

Tous renseignements concernant ce catalogue et le service de prêt de films vidéo peuvent être obtenus à la Médiathèque de la Communauté française de Belgique place E.Flagey 18 - 1050 Bruxelles Tel.: 02/640 38 15

ADHEREZ à l' a. s. b. l. LASNE NATURE

seules vos cotisations nombreuses (min. 200 F) nous permettront de poursuivre et de développer notre action.

LASNE NATURE
6, rue d' Ottignies
1380 LASNE
Banque : 001 - 2326233-55

Adresse de la rédaction :
3, rue de Fichermont
1380 LASNE • Tél. : 633. 30. 24

HORIZONTALEMENT

1. Augurent un chagrin si leur rencontre se fait le matin. / 2. Espèce de chardon. / 3. Pourvu d'un crochet. - Sa ligne se discute. / 4. Il parcourt certaine Réserve. - N'adoucit pas la facture. - Organisation des Etats Américains. / 5. Ru célèbre à Lasne. - Accompagne le gibier (phon.). / 6. Seyant mais confus. - Bec malmené. / 7. Entre deux lisières. - Possessif. - Improvisation vocale. / 8. Commune du Haut-Rhin / 9. Etoiles de mer. / 10. Et le reste ? - Minerai.

VERTIVCALEMENT

1. Pierre fine. / 2. Paiements, en quelque sorte. / 3. On y construit sûrement. - Prénom (phon.). - Gare si l'on vous prend la main dedans. / 4. Qualificatifs. / 5. Ne peuvent regarder. / 6. Autres en brouille. - Pour appeler. / 7. Du de bas en haut. - Fromage blanc suisse. / 8. On peut y gagner. - 203 italiens. / 9. Réunîmes en javelles. / 10. Maintient le bois. - Bateau à vapeur.

Une petite erreur s'est malheureusement glissée au 1 horizontal. veuillez m'excuser!

Solution du n° 9

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	E	D	E	S	T	R	E	S	
2	A	Q	U	I	L	O	N		A	C
3	Q	U	A	L	I	T	E		P	O
4	V	I	L		P	O		F	O	R
5	E	T	I	U	S		B	O	N	N
6	R	A	T	S		P	R	I	A	I
7	E	T	E		A	H		S	I	C
8	T	I		U	B	A	C		R	H
9	T	O	N	N	E	R	A		E	O
10	E	N	S	I	L	E	R	A		N

1^{er} LISTE DES SOUSCRIPTEURS

POUR LA RESERVE DU RU MILHOUX

Comme promis voici la liste des souscripteurs de la Réserve du Ru Milhoux, arrêtée au jour de la mise sous presse.

Les noms des souscripteurs vous sont présentés suivant l'ordre chronologique des versements. Nous voulons, ainsi, remercier particulièrement ceux qui, dès le premier jour, ont cru à notre entreprise.

Par contre, nous avons estimé préférable de ne pas mentionner le nombre des parts souscrites. L'important étant de participer.

Par ailleurs chaque souscripteur recevra dans

les prochaines semaines un certificat nominatif indiquant le nombre de parts souscrites.

Enfin, si des erreurs se sont glissées dans l'orthographe des noms, nous demandons aux personnes concernées de nous en envoyer la correction. Aucun certificat ne peut, en effet comporter d'erreurs..

Si des noms n'étaient pas repris dans la liste, si des localités n'étaient pas mentionnées ou incorrectement libellées, veuillez nous le faire savoir. Ces oublis seront réparés dans notre prochaine publication.

Maquette ASOUSCRIPTIONS DE MARS

Anonyme - Lasne
Mme S. de Roselli - Lasne
Mme D. Vanpaemel - Lasne
M.J. Henry de la Lindi - Lasne
M.E. Holzemer - Lasne
M. abbé Renard - Nivelles
M. de Tournay - Vankeerberghen - Lasne
M.P. Vermeulen - Lasne
M.F. Debreyne - Lasne
Mme Fr. Dargent - Lasne
M.J. Colard - Lasne
Mme J. Lannoye - Lasne
Baron E. de Mevius - Lasne
Mme Debroux - Stuyckmans - Lasne
M. L. Vandenheede - Lasne
M. de Bussompierre - Lasne
Mme . Guidée - Lasne
Mme P. Guilissen - Lasne
M. Mercier - Marchal - Lasne
Mme F. de Molinari - Waterloo
M. Y. de Kengen - Lasne
M. C. Ophoven - Lasne
Dr P. Pluvinage - Ottignies
Mme M. Sintzoff - Rixensart
M. P. Roger - Braine l'Alleud
Mme Y. Dubois - Lasne
M.M.Goetghebuer - Waterloo
M.E. Carbonnelle - Lasne
M.J. Esnault - Lasne
M. J.R. Pohl-Rolin - Lasne
M. C. Detroch - Lasne
Mme Maucourant-Ovart - Bruxelles
M. A. Martin - Bierges
M. J. Grotard - Lasne
Mme J. Cogniaux-Saive - Lasne
M. P. Goeyens - Genval
M. J. Stenuit - Sterrebeek
M. De Mason - Lasne
Mme J. Jonckers - Lasne
Mme P. Duquenne - Lasne
M. E. Tits - Lasne
Anonyme- Lasne
M. R. Vandiest - Lasne
Mme V. Jennen - Lasne
Mme E. Van Acker - Lasne
M. A Van Acker - Lasne
Mme G. Fortemps - Lasne
Mme L. Vivier - Lasne
M. J.P. Hablenne - Lasne
Mme G. Detienne - Lasne
Mme Gielen-Pirotte - Lasne
COB - Ottignies LLN
M. R. Keustermans - Lasne
M. Provost-Fraikin - Lasne
M H. Winfried-Schuttenhelm -

Lasne
Mme A. Stassart - Lasne
M. G. Delvaux - Lasne
Mme J. Rostenne - Bruxelles
M. Verbruggen-Kuijpers - Lasne
M. X. Duquenne - Bruxelles
Mme Meert - Lasne
Mme F. Tobie - Lasne
Mme P. Heiegeman - Lasne
M.Mme D. Geluck - Lasne
M. L. Vankeerberghen - Lasne
M.J.L.Leroy-Lasne
M.Y.Valcke de Lutis -Lasne
M. G. De Schrevel-Marchal - Lasne
Mme M. Dekkers - Lasne
M. P. Gendebien - Lasne
M. R. Georis - Lasne
SPRL AVG Horenap - Lasne
Mme Ginion - La Hulpe
M. J. De Hertogh - Bruxelles
Mme B. Detandt - Rixensart
M. M. Daloze - Bruxelles
M. Henkens van de Keere - Lasne
M. A. Douret - Lasne
M. D. Pauwels - Waterloo
M. Mme Ph. Gratvol - Bruxelles
M. Mme T. Windle - Lasne
M. R. J. M. Eckhoudt - Lasne
M. R. Bey - Lasne
Mme R.M. Vromman - Lasne
M. M. Moshet - Lasne
Anonyme- Bruxelles
M. Raihle - Lasne
S.A. Garage Hofman - Lasne
M. Ph. De Wae - Lasne
Baron/Baronne Th. Rolin-Lambert - Lasne
M. K. Halberstadt - Lasne
M. E. Meeus - Lasne
Mme J.S. Wabbes - Lasne
M. G. Limauge - Lasne
M. JP. Brassine - Lasne
M. K. Français - Lasne
M. Y. Delain - Lasne
M. P. Lecharlier - Bruxelles
M. Tieleamns-Mottet - Lasne
M.Mme Delbar-Rommens - Braine-l'Alleud
M. A. Decrate - Lasne
Mme D. Loetens Delcroix - Pironchamps
Mme vve Robin Wauthion - Lasne
M. H. Osterman - Lasne
Mme de Menten de Horne - Bruxelles
Mme Ch. Lemaire - Lasne
M. C. Haine - Lasne
Mme L. Nemegeger - Lasne
M. M.Th. Gailly - Bruxelles
Mme A. Vivier - Lasne
Mme R. Maloens - Lasne

M. G. Gullet - Lasne
Mme E. Nasielski - Lasne
M. Guilmot - Limal
Mme Chr. Feuillat - Lasne
M et Mme Sermon-Hubert - Lasne
M. A. Allard - Lasne
R.B. et F. Ropsy et Cie - Bruxelles
M. G. Petre - Lasne
M. C. Geybels - Lasne
ASBL Atlantide - Lasne
M. J.G. De Beys - Bruxelles
M. L. Evrard - Lasne
M. J.P. Gaudy - Lasne
M.A. Vreeling - Bruxelles
Mme P. Duquenne-Scheyven - Bruxelles
M et Mme Perek Job-Whetstone
M. P. Vanderaa - Lasne
M. Mme G. Haquenne-Gustin - Lasne
M. Mme Ledent-Szyc - La Hulpe
M. J. Bourgeois - Lasne
Mme A. Couturier - Bruxelles
Mme Broumiche-Tobie - Charleroi
M. JP. Leleux - Lasne
M L. Collard-Schleiper - Lasne
Mme P. Van Nieuwenhuysse - Waterloo
Docteur Delwart B - Lasne
M. N. Decordes - Waterloo
SPRL Galerie Dolphijn - Lasne
M. R. Kramp-Claus - Lasne
M. G. Wéry - Lasne
M. Mme Lebrun-Leclercq
M. Logiest - Lasne
M. Mme Belevitsch-Durieux - Lasne
M. P. della Faille de Leverghem - Lasne
Mme M. Scoumane - Bruxelles
M. J.C. Renard - Lasne
M. F. Fernand - Braine-l'Alleud
M. R. Weber - Braine-l'Alleud
M. J. Guzenbourg - Lasne
Mme C. Moreau - Bruxelles
M. G. Vivier - Lasne
Mme S. de Ingebos - Lasne
M. M de Weirdt - Lasne
M J. Lizin - Lasne
Mme L. Vingerhoets - Lasne
M. Mme Anthony-Meyers - Lasne
Mme S. Stroobants - Lasne
Mlle M. Verhelst - Bruxelles
Mme A. Limauge - Lasne
Mme A. Bortels - Lasne
Mme J. Malcorps - Lasne
M. T. Rothier - Lasne
M. J. Bernard de Viron - Lasne
Docteur J. Collet - Lasne
M. Teasdale - Lasne
M. A. Hubinont-de Bellefroid -

Lasne
M. E Plisnier - Lasne
M. Mme J. Prévot - Lasne
M. R. Bouha - Lasne
M. F. Vink- Lasne
M.Ph. R. Herbert - Lasne
M. P. Turner - Genappe
Mme Massimo Orii - Lasne
Mme W. Loridan - Lasne
Mme A.Bogaert - Lasne
M. Dasseste - Bruxelles
M. A Beernaerts - Lasne
M. J.C. Charlier - Lasne
M.M. Antheunis - Bruxelles
M.Y. Dardenne - Lasne
M. Mme E. Halflants - Lasne
M.J. Humphreys-Harper
M. D. Van Hoof Bossut-Gottechain
M. G. Van Tuyckom - Lasne
M.R. Schrijver - Bruxelles
Mme J. Pels - Lasne
M. P. Pirotte - Lasne
M. Dubruille - Berge - Genval
M.J.Dedeken - Lasne
Mme M. Janssen - Lasne
M.J.Roelandts - Lasne
M.R.Jacques - Lasne
M.R.Falize - Sirtaine - Bruxelles
M.L.Janssens - Bruxelles
MmeZ. Samen - Lasne
Mlle N. Bonaventure - Lasne
Mme F. Brumerel - Lasne
Mme A.Martens - Lasne
M.P. Delatte - Lasne
M.H.Malfait - Lasne
M.,Mme J. Behaegel - Alseberg
M.E. de Viron - Lasne
M.,Mme Hugon-Lecharlier - Zetud-Lumay
M.J.Dumont - Lasne
M.Mme J.Delva - Lasne
M.G.Vinçotte - Lasne
Mme Dekkers-d'Hieteren - Lasne
Mme Whenham - Lasne
Mme J.Borremans - Fayt Manage
M.J.L.Mertens - Lasne
Mme N.Dasseste-Farhi - Bruxelles
M.J.M.Delaveux - Lasne
M.R.Straetmans - Bruxelles
M.A.Vanderveken - Lasne
M.J.Mahia - Lasne
M.E.Lecharlier - St-Pieters-Leeuw
M.F.Lacroix - Lasne
M.de Penaranda - Lasne
M.Mme P.Gérard - Lasne
Mme Y.Limauge - Lasne
M.M.Monnier - Lasne
Collège Cardinal-Mercier 5ème primaire
Mme E..Allard - Braine l'Alleud
M.G.Dellicour - Lasne

M.H.Sackemprez - Rosières
M.C.Descamps - Rixensart
M.L.Kump - Lasne
M.E. Van Rockeghem - Lasne
M.R. de Biolleg - Rixensart
M.L.Mailleux - Tervueren
M.Charlier - Lasne
M.M.Moxhet - Lasne
M.,Mme M.Deconinck - Lasne
M.R.Herijgers - Lasne
Mme A.Mortiaux - La Hulpe
M.G.Vandersanden - Lasne
M.J.P.Thys - Linkebeek
Mme J.Poelmans - La Hulpe
M.I.Horvath - Lasne
M.H.Hervé - Lasne
Mme L. de Waergifosse - Lasne
M.J.Suain - Lasne
M.R.Possot - Lasne
Mme M.P. Vanvyve-Maisin - Lasne
M.A.Dusausoy - Lasne
Mme A.Grandidier - Bruxelles
M.E.Goethals-Walkiers - Lasne
M.J.Waegenaere - Lasne
M.G. Lob - Lasne
M.P.Limauge - Lasne
M.E.Zorn - Lasne
M.Moulart-Laloux - Lasne
M.E.Severin - Lasne
M.Moss - Strombeek
Mlle M.Mennicken - Lasne
M.C.Vogel - Lasne
M.J.C. Decraen - Lasne
M.E.Collin - Lasne
M.P.Doner-Decerf
M.J.P.Rampelbergh-Staesens - Lasne
Mme M.Starcken - Bruxelles
M.Knuppel - Lasne
M.Ph.Piret - Lasne
Mme R.Contzen-Pigeolet - Bruxelles
M.P.Vandavelde - Lasne
M.Janssens-De Keyser - Lasne
M.Ph.Fabri - Bruxelles
Mme F.Renoirte
Mme Tarasovici - Lasne
M.Rousseau-Verbays - Lasne
M.F.Bardiaux - Lasne
Immo Liens sa - Bruxelles
M. G. Verhelst - Kraainem
M. J.N. Debacker-Delfosse - Lasne
Mme M. Parmantier - Lasne
Mme O. Leyssens - Lasne
M. R. Demesmaque - Lasne
Mme C. Peten - Lasne
Comte H. de Bergeyck - Lasne
M. Van den Bogaert - Lasne
SA Surfimo NV - Waterloo
M. Dewolf-Pohl - Lasne
Mme vve Paul Cantrenne - Bruxelles
M. C. Chantren - Bruxelles
M. Pousseur - Lasne
M. D. Gauthy - Lasne
M. Ph. Hanquinet - Lasne
M. Fr. de Harlez de Deulin - Lasne
Mme L. Choisez - Lasne
M. J.P. Vrielyinck - Bruxelles
Mme C. Dorvillers - Waterloo
M. E. Leroux-Bruxelles
Mme Comtesse d'Ursel - Lasne
M. Nutelet- van Wessen - Lasne
M. P. Marinoff - Lasne

SOUSCRIPTIONS D'AVRIL

M. A. Gidsemberg - Lasne
Mme M. Cornez - Lasne
Mme D. Delva - Lasne
M. O Deschamps - Court-Saint-Etienne
Mme M. Richard - Lasne
M.E.de Lamine - Lasne
Mme N. Hart - Lasne
Mme G. Le Mayeur - Lasne
Mme A. Van den Hende - Lasne
M. I. Rotsart de Hertaing - Lasne
Mme J.P. Gonce - Limal
M. J. Blum - Lasne
Mme E. Kirschen - La Hulpe
Mme M.L. Cauchies - Lasne

Mme M. Ruthenburg - Bruxelles
Mme D. Smits - Lasne
Mme de Meeus d'Argenteuil - Lasne
M. O. Detienne - Lasne
M. Pellizzari - Lasne
M. Ph. Hendrickx-Lasne
M. J.B. Degrave-Lasne
Mme P. de Visscher - Lasne
sprl Dagnelec - La Hulpe
M. S Du Bois - Lasne
M. A. Dalcq - Lasne
M. Joachim-Ghiot - Lasne
M. A. Troisième - Lasne
M. M. Latour - Lasne
M. Carakehian - Lasne
M. J.C. Maquest - Lasne
M. J. Bia - Lasne
Mme E. Hoste - Lasne
sa Ets W. Hubinont - Lasne
Mme I. Schnepel - Bruxelles
M. P. de Brabant - Lasne
M. G. Werbrouck - Lasne
M. F. Libouton - Lasne
M. P. du Bus de Warnaffe - Lasne
Mme J. Baut - Chastre
Mme C. Daenen - Court-Saint-Etienne
Mme J. Werly - Court-Saint-Etienne
Mme Ch. Vermeulen - Lasne
M. J.C. Geluck - Lasne
M. R. Stenuit - Lasne
M. R. Querinjean - Lasne
Mme R. Vermeire - Lasne
Mlle V. Fernandez - Lasne
Mlle N. Fernandez - Lasne
M. Fernandez-Dekeyser - Lasne
M. E. Fraschina-Masson - Lasne
Rotary Club de Genval - Genval
sprl Nos amis fidèles - Lasne
M. MP. Theys - Lasne
Mme Y.V. Vivier - Lasne
MM. R. Sevrin-Vandenbroeck - Lasne
M. J. Lampe - Sint-Agatha-Rode
M. J. Suain - Lasne
M. J. Doyen - Lasne
MM. Ch. Kwasiemborski - Lasne
M. Roland - Lasne
Mme M. Chantren - Lasne
MM. JC. Rambout - Lasne
Mme Van Berchem - Bruxelles
Mme M. Rozet - Uccle
Mme CP. Finet - Lasne
M. G. Meyer - Waterloo
M. P. Scheys - Bruxelles
M. Poskin-Raes - Braine-l'Alleud
Mlle J. Mevisse - Lasne
M. J. Mouffe - Lasne
Mme M. Noulet - Lasne
Mme A. Rostenne - Lasne
M. L. Evrard - Lasne
M. M. Reizer - Lasne
Mme vve Limon-Minet - Bruxelles
M. J. Chanoine - Lasne
Mme vve Oris-Museur - Lasne
Mme P. Pougin - Bruxelles
M. van Ascot - Lasne
Mme P. Bastin - La Hulpe
Mme J. Baugniet - Bruxelles
M. A. Goes - Ostende
M. G. Tourneur - Bruxelles
M. J. Lienard - Bruxelles
Mme B. Buskens - Bruxelles
Mme J. Liens - Lasne
Mme P. Leunens - Rhode Saint Genèse
Mlle M. Pourveur - Lasne
M. et Mme P. Gustot - Lasne
M. Delaunois-Casse - Lasne
M. A. Hoogaert - Lasne
M. P. Collard - Lasne
MM. M. Stevens - La Hulpe
Mme C. Van de Borre - Lasne
Mme E. Magos - Lasne
Mme C. Lamy - Waterloo
M. R. Mercier - Lasne
Mme P. Dubois - Lasne
M.J. Choisez - Bruxelles
M. B. Van Brussel - Lasne
M. P. Hoogstoel - Bruxelles

Mme Ch. Malfait - Bruxelles
Mme C. Aerts - Lasne
M. EG. Frances - Lasne
M. M. Wéry-Leclercq - Lasne
M. F. Van Cauwelaert - Bruxelles
M. Godenir-Potoms - Bruxelles
Mme P. Smets - Lasne
Mme A. Shellard - Lasne
Mme G. Moriau - Bruxelles
Mme N. Goffart - Bruxelles
M. T. Vandervorst - Lasne
M. Lega-Brandelet - Bruxelles
Mme B. Bierboom - Rixensart
M. JM. Baufaux -Theux
M. A. Godard - Braine- l'Alleud
Mme E. Serneels - Bruxelles
M. et Mme C. Bare- Servais - Bruxelles
Mme M. De Leu - Waterloo
Mme R. Verdickt - Bruxelles
Mme J. Rondelet - Rixensart
M. B. Plateau - Bruxelles
M. Vancraenenbroek-De Witte - Bruxelles
Mme M.T. Bodart - Lasne
Mme C. Declerck - Lasne
M. L. Dziubas - Bruxelles
M. H. Milhous - Rixensart
M. Keyaert-Dehan - Bruxelles
M. L. Morissens - Lasne
M. R. Ribant et Decoster - Bruxelles
M. H. Weustenraed - Lasne
M. et Mme P. Lecharlier - Lasne
MM. P. Dawagne - Wépion
M. J. Wickens - Overijse
M. E. Verheggen - La Hulpe
M. A. Vertommen - Lasne
M. P. Boquet - Bruxelles
M. R. Grollet - Bruxelles
M. J. Puissant-Beyens - Lasne
M. JP. Fripiat - Bruxelles
M. Feron-Janssens - Hoeillaart
M. R. Philippart - Wemmel
M. M. Peppersack - Lasne
M. Van Damme-Schauer - Genval
M. E. Vincent - Lasne
M.C. De Kemmeter - Lasne
M. C. Caussier - Bruxelles
M. E. Molitor - Court-Saint-Etienne
M. P. Vitoux - Genappe
M. R. Betz - Lasne
M. Deboock-Brasseur - Limelette
Mme MC. Poissin - Nivelles
M. A. Francisse - Lasne
M. H. Goyvaerts-Vandewaele - Bruxelles
Mme M. Goyvaerts - Kraainem
M. C. Funck - Genval
M. A. Leclercq - Bruxelles
M. Ph. Camp - Lasne
M. Allen Ewbank-Deryckel - Lasne
M. AM. Storrer - Lasne
Mme Moolaert - Lasne
Mme V. Bia - Lasne
M. F. Salle-Hacquin - Wavre
M. de Laet-van Acker - Lasne
Mme D. Née - Bruxelles
Mme P. Bronchart - Bruxelles
Mme MT Magnée - Lasne
M. J.B. Simon - Lasne
M. W. Fontaine - Lasne
Mme. M. Cappelle - Lasne
M. L.Eelbo - Lasne
M. A. Kinsella - Bruxelles
M. R. Duffot - Bruxelles
Mme C. Duffot - Bruxelles
M. R. Szyffer - Bruxelles
M. J. Godeau - La Louvière
M. et Mme JN Van Coillie - Lasne
Mme D. Gilbert - Uccle
Mme P. Brunelle - Lasne
M. Y. Pierrart - Bruxelles
M. J. Corbisier - Bruxelles
M. P. Vanden Wijngaert - Court-Saint-Etienne
Mme N. Vandenbogaerde - Lasne
M. L. Herrent - Nivelles
Mme R. François - Bruxelles
M. JP Vollen - Bruxelles
Mme G. Adam- Bruxelles
M. JF Limauge - Lasne

M. E. Leclerc - Lasne
Mme B. Delfosse - Mons
Mme M. Zayen - Lasne
M. R. Flahaut-Delain - Limelette
M. Bailloux - Waterloo
M. A. Rappe - Bruxelles
Mme S. Vanden Bussche - Bruxelles
M. E. Vanden Bussche - Bruxelles
Mme J. Dulieu - Lasne
M. J. Stenuit - Sterrbeek
Mme N. Forville - Liège
Mme Coutisse - Jodoigne
M. et Mme A. Magnus - Bruxelles
M. C. Schmitz - Marilles
M. D. Schmitz - Marilles
M. J. Speltinck - Lasne
Mme V. Wauthier - Loupoigne
M. J. Blanchart - Leuven
Mme AM Exsteen - Schaerbeek
M. P. Mouton - Lasne
M. C. Vanbaelen-Klein - Bruxelles
M. Dever - Marche-lez-Ecaussinnes
M. S. Vanderelst - Lasne
M. M. Walckiers-Degrave - Lasne
M. Y. Hernam - Bruxelles
APNE asbl - Céroux-Mousty
M. P. Speecker-Emsons - Lommel
Mme J. Hautferre-Lasne
Mme L. Remacle - Lasne
Mme R. Surdiacourt - Lasne
Mme Vanbemst-Cools - Bruxelles
Mme M. De Myttenaere - Lasne
M. D. Jacquet - On
Mme H. Pieters - Vilvorde
M. L. Drion du Capois - Bruxelles
M. JP Breesch - Belgrade
Mme A. de Trooz - Bruxelles
M. C. van der Straten Waillet - Bruxelles
M. A. Michel - Rixensart
Mme Y. Verhasselt - Lasne
M. R. Timothy - Feluy
Mme F. Vieujant - Genval
M. JM Pollet - Lasne
M. G. Tolstar - Bruxelles
M. Bastien-Devroye - Overijse
M. et Mme A. Dubois - Lasne
M. F. Saudemont - Bruxelles
Mme B. Mottet - Etterbeek
M. E. Verlaet - Genval
M. E. Baert - Braine-l'Alleud
Mme A. Degli-Esposti - Bruxelles
M. Debande-Massaux - Chaudfontaine
M. Bezen-Bourguignon - Lasne
M. B. Delire - Lasne
M. B. Roisin - Nivelles
M. Rogowski - Bruxelles
M. JE Fettweis - Lasne
M. J. Martin - Bruxelles
Mme M. Claessens - Vaux-sous-Chèvremont
Mme L. Gottignies - Gérompont
M. G. Quinot - Tilly
M. J. De Kriek - Braine-l'Alleud
M. J. Bertin - Lasne
M. Hocpied-Hagemans - Lasne
Mme S. Laterre-Braine-l'Alleud
Mme M. Chaufouraux - Rixensart
M. M. Goebel - Bruxelles
M. P. Schiemy - Bruxelles
M. J. Stein - Ferrières
M et Mme Ducamp - Lasne
M. A. Diagre - Bruxelles
M. De Steenebruggen - La Hulpe
AWCB Environnement - Tervuren
M. J. Malevez-Dopchie - Rixensart
Mme R. Gosselin - Lasne
Mme N. Paul - Lasne
Mme Ph. de Barys - Bousval
Mme Ingels-Donfut - Enghien
M. P. Brosemer - Bruxelles
Mme J. Teller - Lasne
M. D. Ronsmans - Lasne
M. J. Demayer - Sint-Stevens-Woluwe
M. G. De Bleser - Bruxelles
M. H. Van Houtte - Waterloo
Mlle M. Pasteels - Waterloo
M. R. Dufour - Mons
M. R. Daniels - Lasne

M. F. Pasteels - Waterloo
 M. R. Hewins-Whitlock - Zwijndrecht
 M. E. Lacroix - Genval
 Mme GH. Gilson - Bruxelles
 M. P. Van der Rest - La Hulpe
 M. Y. Delacroix - Lasne
 Mme M. Uythethofken - Lasne
 Mme A. Dumont - Waterloo
 Mme J. Leys - Lasne
 Mme O. Coutisse-Uyttenbrouck - Jodoigne
 Mme Ch. Protin - Lasne
 M. D. Dominique - Bruxelles
 M. Saintenoy - Bruxelles
 Mme F. Hennebert - Lasne
 M. G. Yseboodt - Lasne
 M. Y. Valcke-De Lutis - Lasne
 M. J. Galand - Bruxelles
 Mme G. Devos - Bruxelles
 Mme L. Pensis - Waterloo
 M. R. De Claedt - Bruxelles
 M. Mercier-Jamotte - Lasne
 M. Devos - Limal
 M. NT DeOude - Bruxelles
 M. F. Casse - Petit-Rœulx
 Mme R. Coen - Bruxelles
 M. S. Provost - Lasne
 Mme Heughebaert - Braine-l'Alleud
 Mme C. Cornil - Braine-l'Alleud
 Wavre Urbanisme Environnement - Wavre
 Mme M. Demanez - Rhode-Saint-Agathe
 Mme J. Dupont - Wavre
 Anonyme - Bruxelles
 Anonyme - Lasne
 MM Liapis - Lasne
 M. D. Charlier-Croes - Lasne
 M. I. Wauters - Genval
 M. G. Jadin - Genval
 M. E. Jadin - Genval
 Mme L. Wéry - Rixensart
 Mme Vanderbeek - Genval
 M. Mattagne - Genval
 M. Pletinckx - Genval
 Anonyme - Lasne
 Mme J. Simonart - Bruxelles
 Anonyme - Bruxelles
 Mme L. Gérard - Bruxelles
 Mme T. De Groot - Lillois
 Mme V. Pirnay - Bruxelles
 Mme P. Verswijfels - Bruxelles
 Mlle A. Escaffre - Lasne
 M.R. Pelsers - Bruxelles
 M. Berthels - Bruxelles
 M. E. Duchêne - Lasne
 M.R. Poissonnier - Bruxelles
 M. PF Van Windekens - Rixensart
 M. M. Decoster - Ottignies
 M. R. Collet - Watermael
 M. M Glansdorf - Lasne
 sprl Sodifex - Lasne
 Mme A. Dupont - Lasne
 Mme J. Piette - Lasne
 M. Th. De Mommer - Bruxelles
 Mme B. Scholz - Lasne
 Mme G. Lorand - Lessines
 Mme C. Deramaux - Lasne
 M. JL Barbarin - Lasne
 Mme MR Devos - Limal
 Mme N. Robise - Herinnes
 M. Bauclercq-Mertens - Lasne
 M. R. Vandervorst - Bruxelles
 sa Rofin
 M. P.E Mercier - Lasne
 M. Y. Errard - Bruxelles
 M. J. Logie - Lasne
 M et Mme Ringalem - Lasne
 M. H. Demarteau - Bruxelles
 M. M. Demarteau - Bruxelles
 M. F. Vandecasteele - Bruxelles
 M. P. Grosjean - Waterloo
 sprl Euritalia - Waterloo
 M. D. Vanwylick - Rixensart
 M. J. Keppenpe - Bruxelles
 Mme E. Castaigne - Nivelles
 M. Minguet - Bruxelles
 M. Le Mayeur de Merprés - Rixensart
 M. A. Barigand - Waterloo

M. Hertz Pompe Vossion-Waterloo
 M. RH Tuytschaever - Rixensart
 M. et Mme de Pessemier - Waterloo
 M. J. Donner - Lasne
 Mme L. Frison - Bruxelles
 MM. P. et M. Loozen - Bruxelles
 M. C. Duchamp - Braine-l'Alleud
 M. J. Dumont - Lasne

SOUSSIONS DE MAI

Mlle M. Hella - Lasne
 M.M. Boinet - Tintigny
 M. M. Bessemans - Lasne
 M. A. Hedges - Grez-Doiceau
 Mlle MM Fonck - Bruxelles
 M. G. Surquin - Waterloo
 M. J. Finet - Bruxelles
 M. ML et H. Fonck - Bruxelles
 M. Ch. Herscovici - Bruxelles
 M. G. Josse - Ottignies
 M. M. Hembise - Lasne
 M. G. Schmitz - Lasne
 M. F. Gilson - Bruxelles
 M. P. Boudler-Mehlen - Lasne
 M. C. Bakvis - Bruxelles
 M. C. Homburg - Ottignies
 M. P. Delens - Lillois
 M. P. De Voet - Ottignies
 M. B. De Backer - La Hulpe
 M. Schoutheete-Tervarent - Lasne
 Générale de Banque Charleroi
 Conseil Communal des jeunes - Lasne
 Baron d'Udekem d'Acoz - Lasne
 M.A. Macaux - Bruxelles
 M.Y. Jacques - Bruxelles
 M.E. Gaspard - Corroy-le-Grand
 M.Ph. Hoed - Lasne
 M.M. Louis - Bruxelles
 M.H. Bidon - Lasne
 M.Ph. Vassart-Van Hoof - Lasne
 M.M. Fonteyne - Lasne
 M. G.P. Hella - Lasne
 Mme R. Lefebvre - Brassine - Lasne
 Mme Cruyplants - Bruxelles
 M.C. Moulin - Court-St-Etienne
 s.a. Associated Boosters - Lasne
 M.J. Chevalier - Lasne
 Mme V. Jennen - Lasne
 M.L. Delpierre - Lasne
 Amitiés 71, asbl - Bruxelles
 M.H. Nauwelaers - Louvain-la-Neuve
 Mme P. Demeester - Bruxelles
 M.J. Deprins - Bruxelles
 M.M. Thewis - Stembert
 Mme D van der Essen
 Wezembeek - Oppem
 M. Ch. Boseret - Lasne
 Mme I Alloo - Lasne
 M.J. Delva - Lasne
 M.D.R. Dekkers - Genève
 Melle V Provost - Lasne
 M. M. Taverne - Lasne
 M. Goossens - DeKeyser
 Ottignies
 Mme C de Pierpont - Bruxelles
 M G Brees - Bruxelles
 M. J.P. Ghysels - Lasne
 M. Swaelens - Lasne
 M. Nokin - Lasne
 Melle C. Andries - Braine-l'Alleud
 M. Verheye - Everberg
 M. B. Jadin - Limal
 M. J. Sevrin - Bruxelles
 MM. J.C.D.P. Vandereycken - La Hulpe
 M. C. Vandernoot - Lasne
 M. H. Desgain - Lasne
 M. V. Marcandella - Genval
 M. P. Coquette - Rhode - Saint-Genève
 M. Y. Mignon - Ottignies
 M. E. Boulanger - Lasne
 M. Vanderstraeten - Lasne
 M. J.P. Pelseneer - Lasne
 M. T. de la Motte Baraffe - Seneffe
 Mme Meert - Lasne
 M.T/Melle D. de Mévius - Lasne
 M. Gilliot - Lasne

Mme F. Billiet - Limal
 M. T. Serniclaes - Overijse
 M. Janssens - Bruxelles
 M.Mme J.L. Roefs - Rhode-Saint-Genève
 M. B. Lang - Lasne
 Mme M. Teurings - Bruxelles
 Mme Leman - Lasne
 M. B. Witmeur - Lasne
 Mme M. Stroobant - Bruxelles
 M. R. Gillard Torre Molinos (Espagne)
 M. Ph. Mappe - Lasne
 M. E. Vaes - Lasne
 M. K. Newman - Lasne
 Mme Garlanda - Lasne
 M. E. Tondeur - Bruxelles
 M. G. Maes - Waterloo
 M.Mme Christophe - Bruxelles
 M.Mme Burniat - Bruxelles
 M. P. Samain - Bruxelles
 M. Y. Jacques - Bruxelles
 M. E. Gaspard. Corroy-le-Grand
 M. Ph. Hoed - Lasne
 M. M. Louis - Bruxelles
 M. H. Bidon - Lasne
 M. Ph. Vassart-Van Hoof Lasne
 M. M. Fonteyne - Lasne
 M. G.P. Hella - Lasne
 Mme R. Lefebvre - Brassine - Lasne
 Mme Cruyplants - Bruxelles
 M. C. Moulin Court-St-Etienne
 s.a. Associated Boosters - Lasne
 M. J. Chevalier - Lasne
 M. V. Jennen - Lasne
 M. L. Delpierre - Lasne
 asbl Amitiés 71 - Bruxelles
 M. H. Nauwelaers Louvain-la-Neuve
 Mme P. Demeester - Bruxelles
 M. J. Deprins - Bruxelles
 M. M. Thewis - Stembert
 Mme D van der Essen Wezembeek-Oppem
 M. Ch. Boseret - Lasne
 Mme I Alloo - Lasne
 M. J. Delva - Lasne
 M. D.R. Dekkers - Genève
 Melle V Provost - Lasne
 M. Goossens-DeKeyser - Ottignies
 Mme C de Pierpont - Bruxelles
 M G Brees - Bruxelles
 Mme D Saive - Lasne
 Mme B Langenscheid - Bruxelles
 M. M.Ph Tordoier - Bruxelles
 M. D Guibert - Bruxelles
 Mme G Dufrasne - La Hulpe
 MMme Cancellier-Mahy - Bruxelles
 M. J Hanotier - Lasne
 M Bonet-Versavel - Rumes
 M. Hupet-Weber - Lasne
 Mme M Laloux - Limal
 M. R Orban - Lasne
 M. R Robert - Braine - l'Alleud
 M. M Taverne - Lasne
 Mme G Maes - Lasne
 M. R Verlooy - Wezembeek-Oppem
 Mme N Antoine - Mont-St-Guibert
 M. P Stassen - Genval
 M. J Van Laethem - Hoeilaart
 M. R Techy - Bruxelles
 Mme O Dethier - Ophain B.S.I.
 M. Monnoyer de Galland - Overijse
 M. Vanderlinden-Gamblomme
 Bruxelles
 M. Noël-Loxhay - Wavre
 M. G Sougne - Ramillies
 Baron Bouvier d'Incourt - Lasne
 Mme Van Marcke de Lummen
 Bruxelles
 IMD International Motor - Tubize
 M. P Coupeuz - Lasne
 M. Leestman-Collard - Lasne
 M. R Fossoul - Bruxelles
 Mme J Tihon - Lasne
 M. J Deman-Jacobs - Bruxelles
 M. J Deman-Jacobs - Lasne
 M. J Merckx - Ath
 M. E. Henrion - Waterloo
 M.Mme J Toppet - Lasne
 MMme P Thiran-Rens - Lasne

M. D Pierre - Bruxelles
 Lasne Drugstore - Lasne
 Mme J Hoffmann - Bruxelles
 Mme S Thirion - Rosières
 M. Cl Mertens - Lasne
 M. Vandermeulen-Verlooy
 Bruxelles
 M. F Bouchat - Gembloux
 M. R Simon - Limal
 asbl Amitiés 71 - Bruxelles
 Mme J Gilis - Melin
 M. E Bottin - Bruxelles
 Mev. C Cyffers - Brussel
 Mme S Grégoire - Lasne
 M. G Cobut - Bruxelles
 M. J Van Halteren - Bruxelles
 Mme M.L. Durieu - Yvoir
 sprl N.V.M.C. - Braine -l'Alleud
 M. M Subhan - Overijse
 Mme P Paquet - Bruxelles
 Mme M Denis - Bruxelles
 M. P Lambert - Rhode-Saint-Genève
 M. J.P. Maskens - Lasne
 M. Jongen-Wauty - Lasne
 M. M Bulckaert - Lasne
 Mme H Tarasovici - Lasne
 Mme N Copersmet Hennuyères
 M. M Schoonyans - Braine-l'Alleud
 Mme M Van de Castele - Bruxelles
 M. M Janssens - Bruxelles
 Mme P Luyten-Daeleman - Waterloo
 M. J.P. Daeleman - Pointe des Cascades (Canada)
 M. Horlait-Debroux - Nivelles
 Mme A VandeWeghe - Bruxelles
 Mme P Blondeaux - Bruxelles
 MMme H Halen - Lasne
 M. P.J.F. Vanderelst - Lasne
 M. A Hoffmann - Lasne
 M. R Vanhooren - Bruxelles
 M C de Bellefroid - Lasne
 M. Chartrain-Huenaerts - Lasne
 M. J.M. Poncelet - Lasne
 M. J Vanstallen - Hoeilaart
 M. P.H. Mitchell - Genval
 Mme E Pochet - Bruxelles
 M. A Haegelsteen - Lasne
 MMme Pastinelli - St.-Laurent-la-Vernède(France)
 M. J.L. Leroy - Lasne
 M. Y Valcke de Lutis - Lasne

*L'impression de
cette brochure à
été réalisée par:*

PR SPRL
PRINT
 CONCEPTIONS
 REALISATION &
 GRAPHIQUES

PIERRE RIGAUX PRINT SPRL
 S I E G E S O C I A L
 RUE DES TIENNES 3 - B-1380 LASNE
 S I E G E A D M I N I S T R A T I F
 COUR DU MOULIN 6 - B-1380 LASNE
 TEL: 02/633 23 86 - MOBILOPHONE: 017/30 92 30
 FAX: 02/633 43 46 - TVA 432.415.706
 G. BANQUE: 271-0463100-54 - RCN: 58.388

**IMPRIME SUR
PAPIER RECYCLE**

